



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures



N°01

10/06/2025



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



FREDON
NOUVELLE-AQUITAINE

REDACTEURS

FREDON Nouvelle-Aquitaine

Jessica RODRIGUEZ

jessica.rodriguez@fredon-na.fr

Sabine LLOBET

sabine.llobet@fredon-na.fr

Pauline DESCHAMPS

pauline.deschamps@fredon-na.fr

RELECTURE

SRAL Nouvelle-Aquitaine

Lisa EICHENLAUB

lisa.eichenlaub@agriculture.gouv.fr

Uriell JOSSELIN

uriell.josselin@agriculture.gouv.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

DRAAF/SRAL

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

DIFFUSION

Chambre régionale d'agriculture

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
NOUVELLE-AQUITAINE

Reproduction intégrale de ce
bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal JEVI - Edition
Nouvelle-Aquitaine
N°01 du 03/06/2025 »

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consulter les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs des collectivités territoriales, n'hésitez pas à rejoindre le réseau d'observateurs pour l'enrichir et ainsi participer à la surveillance du territoire et à la prévention des risques sanitaires sur les végétaux de la région.

DANS CE BULLETIN

Point sur la situation phytosanitaire

- **Maladie de la suie de l'érable** : pas de signalement.
- **Maladie du corail** : présente dans les secteurs identifiés les années passées.
- **Scirtothrips ginkgoe** : présent en Gironde de façon localisée.
- **Ambrosie à feuille d'armoïse** : présente dans plusieurs départements.
- **Berce du Caucase** : nouveaux signalements.

Vigilance particulière sur certains organismes de quarantaine

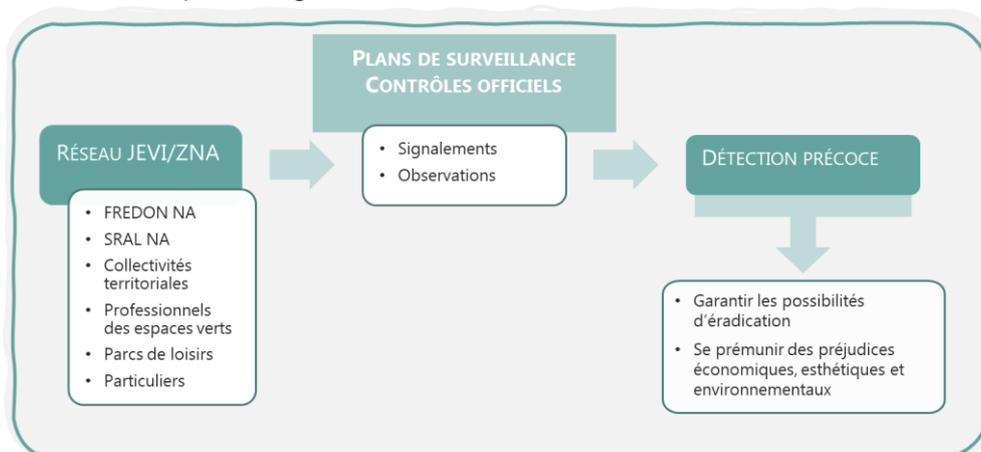
- **Capricornes asiatiques** : à surveiller.
- **Cochenille tortue du pin** : à surveiller.
- **Cigale à ailes brunes** : présente en Occitanie.
- **Longicorne tigre** : en progression en Gironde, à surveiller.
- **Nématode du pin** : pas de signalement.

Surveillances à poursuivre

- **Xylella fastidiosa** : pas de signalement.
- **Chancre coloré du platane** : pas de signalement.
- **Flétrissement américain du chêne** : pas de signalement.
- **Phytophthora ramorum** : pas de signalement.
- **Scarabée japonais** : pas de signalement.
- **Papillon palmivore** : nouveaux signalements, en progression.
- **Processionnaire du chêne** : présence ponctuelle en Nouvelle-Aquitaine.
- **Pyrale du buis** : présente dans les secteurs identifiés les années passées.

1/ LE RESEAU

Le réseau d'observateurs JEVI/ZNA contribue à la surveillance biologique du territoire par des observations et des signalements permettant d'assurer la détection précoce d'organismes et la mise en œuvre si nécessaire de mesures d'éradication et écarter ainsi le risque de dégâts irréversibles.



Principes de fonctionnement du réseau d'observateurs JEVI/ZNA

Dans ce cadre des observations visuelles sont réalisées sur végétaux dans les parcs et jardins par les agents des services de l'Etat, de FREDON Nouvelle-Aquitaine, de collectivités locales, d'entreprises et par des particuliers. Des piégeages et des prélèvements sont par ailleurs réalisés dans le cadre de la surveillance officielle des organismes réglementés et émergents (SORE). La prévention des risques d'introduction et de propagation des organismes nuisibles réglementés ou non est un enjeu majeur pour la protection des végétaux et le patrimoine végétal régional. Elle ne peut reposer que sur une approche collective solide permettant d'avoir une veille phytosanitaire la plus exhaustive possible à l'échelle régionale.

La surveillance mise en œuvre vise à l'édition du BSV JEVI qui compte 3 bulletins et un bilan annuel. Le bilan 2024 est accessible en suivant le lien [bilan JEVI 2024](#).

Pour rejoindre ce réseau et recevoir les informations sur les organismes nuisibles, vous trouverez les coordonnées des animatrices de FREDON Nouvelle-Aquitaine en dernière page.

SURVEILLANCE EN 2025

En 2025, il est porté une attention particulière aux organismes et plantes mentionnés dans le tableau suivant :

	Maladies	Ravageurs	Plantes exotiques envahissantes
Organismes réglementés	<i>Xylella fastidiosa</i> Chancre coloré du platane Flétrissement américain du chêne <i>Phytophthora ramorum</i>	Nématode du pin Scarabée japonais Capricornes asiatiques Cochenille tortue du pin Cigale à ailes brunes Longicorne tigre Papillon palmivore	Ambrosie à feuille d'armoise
Organismes non réglementés	Maladie de la suie de l'érable Chalarose du frêne Maladie du Corail	<i>Scirtothrips ginkgoe</i> Processionnaire du pin Processionnaire du chêne Pyrale du buis	Berce du Caucase

S'agissant de la chalarose du frêne, causée par le champignon *Hymenoscyphus fraxineus*, présente dans l'ensemble du territoire régional son signalement n'est à faire qu'en cas d'observation d'un nombre important d'arbres touchés ou d'une forte mortalité.

2/ BILAN CLIMATIQUE



HIVER ▶ Doux et pluvieux

TEMPÉRATURES
MOYENNES

PRECIPITATIONS

Moy : 8,3°C
Min ↓ : -4°C
Max ↑ : 15°C
Supérieures aux normales saisonnières (0.5°C à 2°C)

Janvier et février excessivement humides. Crues et intempéries notables dans le nord-ouest de la région, jusqu'à 90 mm.



PRINTEMPS ▶ Très pluvieux

TEMPÉRATURES
MOYENNES

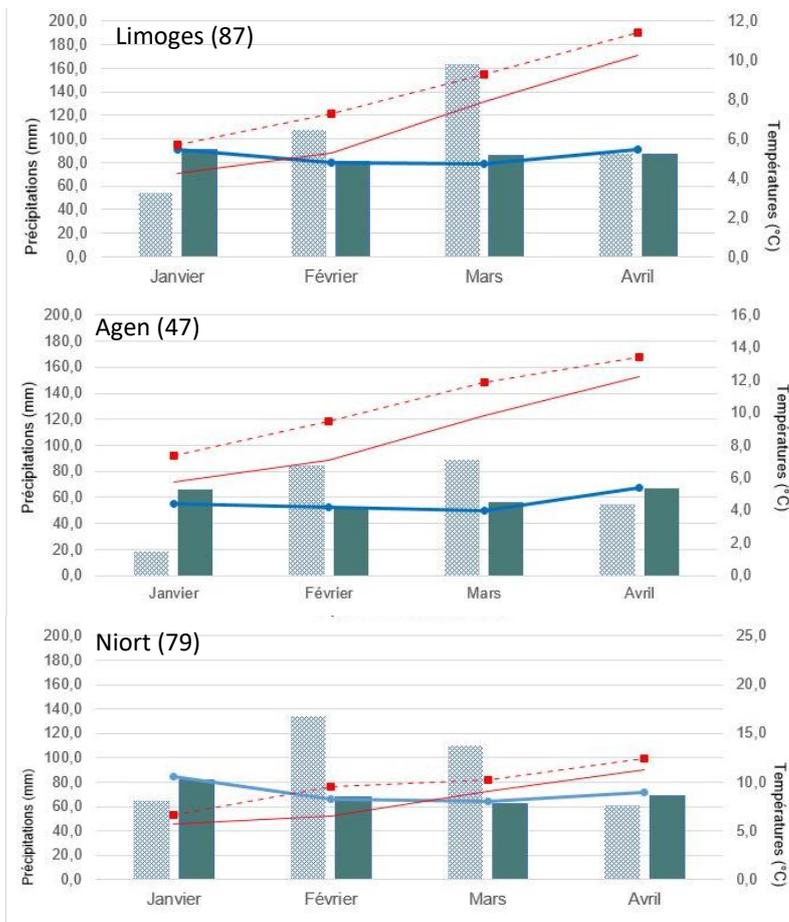
PRECIPITATIONS

Moy : 12°C
Min ↓ : -2°C
Max : 20°C
En mars, contraste inhabituel entre un sud humide et un nord très sec. Températures proches des normales

Pluviométrie nettement supérieure aux normales dans le sud de la région.

Les températures chaudes dans la première quinzaine du mois d'avril favorisent une floraison printanière précoce, qui n'a pas été contrariée par des gelées tardives. La végétation des arbres et arbustes en vergers, et des vignes est bien avancée. Les ravageurs des végétaux sont tout aussi précoces. Quelques dégâts suite aux orages et coups de vents fréquents du mois d'avril et de début mai sont à déplorer.

Données météorologiques 2025



3/ SITUATION PHYTOSANITAIRE

ORGANISMES NON
REGLEMENTES

Maladie de la suie de l'érable – Champignon

Hôtes habituels : érables, marronniers, tilleuls

Localisation sur l'hôte : tronc, branches, rameaux

SYMPTOMES

On note comme symptômes le dessèchement des rameaux, une écorce qui se détache aisément et le bois qui prend une coloration brun-verdâtre à jaune.



(Crédit photos : DSF – FREDON France)

OBSERVATIONS



La maladie a été signalée en 2024 à Angoulême (16), Jonzac (17), Bougon (79), dans le Lot-et-Garonne, la Haute-Vienne et la Vienne. **En 2025, elle continue sa progression et est signalée à Médis (17), en Corrèze et en Gironde (33).**

IMPORTANT

Lors des périodes de canicules ce champignon prend de l'ampleur, sinon il peut être longtemps sur sa plante hôte sans infliger de trop gros dégâts.

Mesures prophylactiques et de lutte

- Abattage des arbres contaminés la mise en place de mesures de sécurité pour le transport et l'entreposage
- Manipulation des arbres atteints requiert le port d'un masque à cartouche et d'une combinaison, le champignon **responsable de troubles respiratoires par inhalation.**

ORGANISMES NON
REGLEMENTES

Maladie du corail – Champignon

Hôtes habituels : charmes (ttes espèces)

Localisation sur l'hôte : tronc, branches, rameaux, feuilles.

SYMPTOMES

Ce champignon est courant sur bois mort et peut se comporter en parasite de faiblesse suite à des épisodes de sécheresse.



(Crédit photos : R. Schneekönig / Cabi Digital Library et Cornels Cals - College of agriculture and Life sciences)

OBSERVATIONS



La maladie est notamment associée au "déclin du charme" en Italie où les premiers dépérissements ont été observés il y a plus de 15 ans dans certaines régions. Depuis la sécheresse de 2017, des mortalités importantes sont constatées.

Quelques détections sur les secteurs déjà touchés en Nouvelle-Aquitaine (86 et 17).

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Scirtothrips ginkgoe – Insecte

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Hôtes habituels : *Ginkgo biloba*

Localisation sur l'hôte : feuilles



SYMPTOMES

Les feuilles piquées prennent une teinte bronzée ou jaune et se dessèchent.



(Crédit photos : www.researchgate.net by Xue-Xin Chen / ANSES)

OBSERVATIONS



Des dégâts très importants ont été observés sur une parcelle de *Ginkgo biloba* en Gironde (St Jean-d'Ilac) en août 2023. Il s'agit de la première détection de cette espèce hors de sa zone d'origine (Chine) depuis 2012.

IMPORTANT

Scirtothrips ginkgoe est morphologiquement proche de *Scirtothrips dorsalis*, classé OQP.

Scirtothrips ginkgoe pourrait présenter un risque potentiellement élevé pour *G. biloba*, tant pour les productions horticoles (pépinières) que pour les JEVI. On ne connaît actuellement pas sa capacité à s'acclimater durablement dans notre région.

Mesures prophylactiques et de lutte

- Surveillance spécifique depuis sa découverte à Saint-Jean-d'Ilac afin d'évaluer l'étendue de la contamination **poursuivie en 2025**.
- Observations visuelles (loupe de poche, grossissement x8 ou x10), pose de pièges (5 cuvettes jaunes) et réalisation de frappage (parapluie japonais ou feuille de papier blanc).
- Menée de juin à octobre 2024 à proximité de la parcelle concernée, des communes limitrophes et des établissements producteurs/revendeurs de végétaux.

Ambrosie à feuille d'armoise – Plante invasive

JAN
FEV
MAR
AVR
MAI
JUIN
JUIL
AOU
SEPT
OCT
NOV
DEC

PERIODE DE SURVEILLANCE

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

L'ambrosie est une plante pionnière. Le pic d'émission de pollens se situe en été et au début d'automne.

Levée	Croissance	Floraison
Cotylédons Feuilles opposées Période : Avril-Mai	Feuilles alternes dans le haut Apparition des inflorescences Période : Juin-Juillet	Étamines jaunâtres visibles Émission du pollen Période : Août-Septembre
avril mai juin	juillet	août septembre octobre




OBSERVATIONS

Sept départements sont concernés par la surveillance spécifique : Creuse, Charente, Deux-Sèvres, Vienne, Corrèze, Dordogne et Lot-et-Garonne.

IMPORTANT

La surveillance et mesures de lutte s'appliquent aux 3 espèces d'ambrosie. Pour limiter la propagation de la plante et du pollen les mesures de lutte sont à mettre en place avant la floraison sachant que les graines peuvent rester viables dans le sol plus de trente ans.

Mesures prophylactiques et de lutte

- Éviter les terrains nus ou en friche et les couvrir systématiquement (couvert végétal, protection du sol avec des matériaux bloquant la végétation tels que les paillages, etc.).

ORGANISMES NON RÉGLEMENTÉS

JAN
FEV
MAR
AVR
MAI
JUIN
JUIL
AOU
SEPT
OCT
NOV
DEC

PERIODE DE SURVEILLANCE

Berce du Caucase – Plante invasive

ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

C'est une plante herbacée bisannuelle ou vivace, selon la rudesse du climat, pouvant atteindre 5 m de hauteur. Ses fleurs en forme de grandes ombelles blanches atteignent jusqu'à 50 cm de diamètre.



(Crédit photos : FREDON 87 – Philippe PENICHOU – FREDON NA)

OBSERVATIONS

En France, la Berce du Caucase est présente sur une grande partie du territoire et progresse vers le Sud-Ouest, où les conditions climatiques sont propices à son établissement. En Nouvelle-Aquitaine, elle semble se limiter à la Haute-Vienne.

IMPORTANT

La sève photo-sensibilisante produite par la plante provoque des brûlures de la peau après contact et exposition au soleil. En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer jusqu'à l'hiver.

Mesures prophylactiques et de lutte

- **Port d'équipements de protection individuelle fortement recommandé.** Les retirer avec précaution en commençant par la visière, puis les bottes, le vêtement de travail et finir par les gants.
- Éléments réutilisables (outils, EPI), ayant été en contact avec la sève, doivent être nettoyés à l'eau et au savon.

4/ VIGILANCE SUR LES ORGANISMES DE QUARANTAINE

Les organismes de quarantaine sont en principe non présents sur le territoire national ou de manière très localisée. Des dispositions sont à prendre pour réduire le risque de leur introduction afin de prévenir leur propagation et les dégâts qu'ils pourraient engendrer. Il est donc recommandé d'éviter d'introduire des végétaux comme des agrumes, des bonsaïs ou encore des oliviers à l'occasion de vos voyages et en particulier des pays où la présence de ces organismes a été déclarée. En cas d'importation ou d'introduction en provenance d'un Etat membre de l'UE, en toute circonstance, un examen soigneux est à effectuer tout en s'assurant de la conformité réglementaire de ladite importation ou introduction sur le territoire national.



QUARANTAINE
PRIORITAIRE

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Capricornes asiatiques – Insectes

Hôtes habituels : tous les feuillus et agrumes

Localisation sur l'hôte : feuilles, rameaux, branches, troncs.



SYMPTOMES

Les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur les racines affleurantes, les branches, la base (jusqu'à environ 1 mètre) et le haut du tronc. On retrouve également de nombreux trous, de la sciure en dehors des galeries (activité larvaire), et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection.



(Crédit photos : OEPP Global database)

OBSERVATIONS



Anoplophora chinensis et *glabripennis* sont des organismes de quarantaine prioritaire (OQP) dans l'Union européenne. *Anoplophora glabripennis* est actuellement présent en Centre-Val de Loire (foyer en cours d'éradication).

Le foyer de Royan en Charente-Maritime détecté en 2018 est éradiqué et depuis **aucune nouvelle détection n'a été faite dans la région.**

IMPORTANT

En raison de sa grande large gamme de plantes hôtes, il est important d'effectuer **un examen attentif des essences sensibles** (érable, citrus, noisetier, platane, peuplier, saule, bouleau, marronnier, etc.) **avant plantation.**

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Cochenille tortue du pin – Insecte

Hôtes habituels : pins (ttes espèces)

Localisation sur l'hôte : aiguilles, rameaux, branches

SYMPTOMES

Les colonies de cochenilles tortues du pin s'installent sur les aiguilles et les branches des arbres, sucent la sève et provoquent d'abord le rougissement des aiguilles puis une mortalité de branches pouvant conduire à la mort de l'arbre. Sa propagation se fait par le vent pendant la saison de végétation mais aussi par la plantation d'arbres contaminés.



(Crédit photos : Eric CHAPIN - site ephytia.inra.fr)

OBSERVATIONS



Trois foyers ont été détectés en 2021 dans le secteur de Saint-Tropez - Ramatuelle (Var). **Il n'est pas présent en Nouvelle-Aquitaine, mais la vigilance reste de mise.** Les plants de pin pignon (ou pin parasol) importés d'Italie, où le ravageur est présent, sont à surveiller en particulier.

Toute coloration anormale dans les houppiers de pins pignons (présence de fumagine noire sur les aiguilles, dessèchement de branche, rougissement) sont à signaler.

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Cigale à ailes brunes – Insecte

Hôtes habituels : plus de 200 espèces ornementales, forestières et fruitières

Localisation sur l'hôte : aiguilles, rameaux, branches

SYMPTOMES

L'adulte de couleur brune mesure entre 7 et 9 mm de haut et 28 à 30 mm d'envergure. Les ailes antérieures présentes une tache jaunâtre elliptique autour du bord costal. Au repos, elles sont disposées en toit. Il est visible à partir de juillet. Il hiverne sous forme d'œufs. Les pontes en zigzag et les larves sont recouvertes de filaments de cire blanche pouvant être confondus avec ceux de la cicadelle pruineuse (*Metcalfa pruinosa*).



(Crédit photos : OEPP GLOBALDATABASE, FICHE SRAL/DRAAF ET ANSES)

OBSERVATIONS



Suite à un signalement en juin 2024, une surveillance a été mise en place à proximité de l'agglomération bordelaise. **Aucun spécimen n'a été capturé et aucune détection n'a été faite ailleurs en Nouvelle-Aquitaine.**

Elle est présente en Occitanie (Hérault, Tarn-et-Garonne), en Corse et PACA (Alpes-Maritimes).



QUARANTAINE
TEMPORAIRE

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Longicorne tigre – Insecte

Hôtes habituels : mûriers (ttes espèces)

Localisation sur l'hôte : tronc, branches, rameaux

SYMPTOMES

Les élytres des adultes, sont ornées de zébrures rousses noires et jaunes rappelant celles des frelons. Leur taille comprise entre 15 et 25 mm. Les larves sont des vers blanchâtres qui forent leur galerie dans l'écorce des arbres. Les vols d'adultes ou la circulation de végétaux ou de déchets végétaux déjà infestés permettent leur dissémination.



(Crédit photos : Sergio Montagud -Michal Hoskovec in A photographic catalogue of cerambycidae of the world)

OBSERVATIONS

Le longicorne est désormais bien implanté en Gironde (agglomération bordelaise et périphérie), mais sa présence n'a pas été confirmée dans les autres départements. Bien qu'il n'ait, pour l'instant, été détecté que sur mûriers (mûrier-platane, mûrier blanc et mûrier à papier), une surveillance renforcée de ce ravageur se poursuit en 2025 compte tenu des possibilités d'infestation d'autres espèces végétales.

IMPORTANT

Afin de limiter sa progression, il est nécessaire de couper et détruire par broyage, voire brûler (si la réglementation de la commune le permet) les parties infestées de l'arbre avant la sortie des adultes au printemps suivant.



QUARANTAINE
PRIORITAIRE

JAN

FEV

MAR

AVR

MAI

JUIN

JUIL

AOU

SEPT

OCT

NOV

DEC

PERIODE DE
SYMPTOMATOLOGIE

Nématode du pin – Nématodes

Hôtes habituels : tous les résineux exceptés les thuyas et les ifs

Localisation sur l'hôte : aiguilles, troncs, branches, rameaux

Vecteur : *Monochamus* spp.

SYMPTOMES

Tout rougissement, dessèchement brutal de résineux doit être signalé au SRAL avec une vigilance particulière aux abords des plateformes logistiques, aires de repos etc.



(Crédit photos : INRAE Bordeaux - site ephytia.inra.fr)

OBSERVATIONS

Le nématode n'est pas présent en France. Il est présent au Portugal et localement en Espagne. Le risque d'introduction de cet organisme nuisible est lié au transport de bois de résineux ou de produits dérivés (palettes, tourets, écorces).

Mesures prophylactiques et de lutte

- Destruction des plantes contaminées.
- Aucun traitement contre le nématode du pin n'est disponible.
- En cas de détection, mise en place des mesures spécifiques de lutte et de surveillance renforcée de l'ensemble des végétaux des espèces sensibles dans une zone délimitée.

La vigilance est de mise, surveillez vos pins et signaler toute suspicion !

4/ LES SURVEILLANCES A POURSUIVRE

▲ Du côté des maladies



ORGANISME DE QUARANTAINE PRIORITAIRE (OQP)

Xylella fastidiosa – Bactérie

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



(Crédit photos : OEPP Global database)

Hôtes habituels : plantes méditerranéennes, vignes, agrumes, figuiers, petits fruits, oliviers etc.

Localisation sur l'hôte : feuilles, rameaux, branches, fruits.

Observations

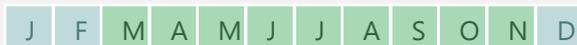
Aucun signalement en Nouvelle-Aquitaine.



ORGANISME DE QUARANTAINE (OQ)

Chancre coloré du platane –
Champignon vasculaire

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



(Crédit photos : S. Bourda – FREDON Nouvelle-Aquitaine)

Hôtes habituels : platanes (tts espèces)

Localisation sur l'hôte : feuilles, rameaux, branches, fruits.

Observations

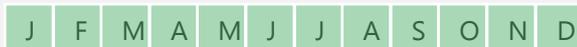
Le chancre coloré est très présent en Occitanie. La zone tampon de la zone d'enrayement d'Occitanie déborde sur des communes du département des Pyrénées-Atlantiques nécessitant la mise en place d'une surveillance officielle spécifique.



ORGANISME DE QUARANTAINE (OQ)

Flétrissement Américain du
Chêne – Champignon

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



(Crédit photos : INRAE – site ephytia.inra.fr)

Hôtes habituels : chênes (tts espèces)

Localisation sur l'hôte : tronc, banches, rameaux, feuilles.

Observations

Cet organisme n'est pas présent en France. Toute mortalité de chêne suspecte est à signaler sans délai.



ORGANISME DE QUARANTAINE (OQ)

Phytophthora ramorum –
Oomycète

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



Hôtes habituels : rhododendron, viburnum, camélia, piéris, syringa, etc.

Localisation sur l'hôte : banches, rameaux, feuilles, bourgeons, fleurs.

Observations

La Nouvelle-Aquitaine présente un climat favorable au cycle du pathogène, mais **aucun signalement n'a été remonté.**

La souche européenne classée ORNQ est présente en France (Bretagne).

Du côté des insectes



ORGANISME DE QUARANTAINE PRIORITAIRE (OQP)

Scarabée japonais – Insecte

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



(Crédit photos : INRAE Bordeaux - site ephytia.inra.fr)

Hôtes habituels : large gamme de végétaux dont les feuillus à bois tendre, la vigne, etc.

Localisation sur l'hôte : feuilles, gazons, fruits, branches

Observations

Ce coléoptère se déplace sur de grandes distances au profit des transports routiers, aériens et ferroviaires. **Il n'est pas présent en France, mais à proximité de la frontière (Suisse et Italie).**

ORGANISME NON REGLEMENTE

Papillon palmivore – Insecte

PERIODE DE SYMPTOMATOLOGIE



(Crédit photos : H. Tinguy, G. RAVION et Ville de Dax)

Hôtes habituels : palmiers (ttes espèces)

Localisation sur l'hôte : stipes, palmes

Observations

Ce papillon est largement présent en Gironde, dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques, en Charente-Maritime et en Charente. Il a été signalé pour la première fois en Dordogne en 2024 et en 2025 de nouveau **dans les Landes (Mont-de-Marsan).**

ORGANISME NON REGLEMENTE

Pyrale du buis – Insecte

PERIODE D'OBSERVATION DES CHENILLES



(Crédit photos : D. FOURRE et Séverine BOURDA – FREDON NA)

Hôtes habituels : Buis (ttes espèces)

Localisation sur l'hôte : rameaux, feuilles

Observations

Les principaux symptômes sont les perforations des palmes, la présence de sciure et la présence d'exuvies sur le stipe.

Elle est toujours présente sur le territoire régional. Cependant, les populations stagnent compte tenu des conditions climatiques changeantes, de la suppression de nombreux buis et de la régulation par ses prédateurs.

ORGANISME NON REGLEMENTE

Processionnaire du chêne – Insecte

PERIODE DE VOL DES PAPILLONS



(Crédit photos : FREDON Nouvelle-Aquitaine et site ephytia.inra.fr)

Hôtes habituels : Chênes (ttes espèces)

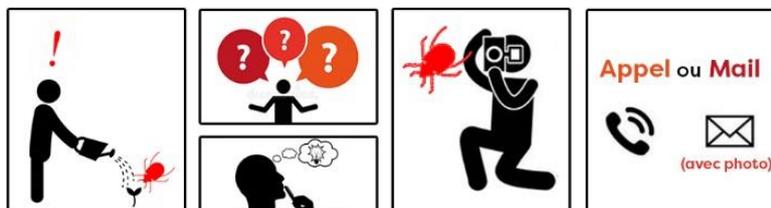
Localisation sur l'hôte : aiguilles, branches, rameaux et troncs

Observations

Bien que présente en Nouvelle-Aquitaine, les observations de cette processionnaire sont ponctuelles. La période de mai à juillet est à risque la mue des chenilles conduit à la diffusion de poils allergènes.

5/ QUE FAIRE EN CAS DE DECOUVERTE D'UN ORGANISME NUISIBLE ?

En cas d'observation d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous invitons à prendre des photographies et à nous les envoyer par mail aux adresses mentionnées ci-dessous en prenant soin de mentionner sa localisation, le végétal concerné et la date d'observation.



Toute suspicion de détection d'un organisme nuisible réglementé doit être signalée à la DRAAF (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et, le cas échéant, à FREDON Nouvelle-Aquitaine (contact@fredon-na.fr).

Pour rejoindre le réseau d'observateurs, vous pouvez vous adresser aux animatrices :

Sabine LLOBET (sabine.llobet@fredon-na.fr)

pour les départements 16, 17, 79 et 86 (05.49.62.73.53),

Jessica RODRIGUEZ (jessica.rodriguez@fredon-na.fr)

pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64 (06.48.05.41.10),

Pauline DESCHAMPS (pauline.deschamps@fredon-na.fr)

pour les départements 19, 23 et 87 (05.55.04.64.06)

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine finance et pilote ce dispositif d'épidémiosurveillance. Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, FREDON Nouvelle-Aquitaine.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée à l'ensemble du territoire.